

Le Conseil municipal, dans sa séance du 11 juin, a décidé qu'il serait reconstruit sous les ordres de M. André.

— Après des péripéties émouvantes, M. Ballue, directeur du *Républicain du Rhône*, a été nommé député du département.

Voici les résultats :

Inscrits : 24,280. — Votants :	15,002
MM. Ballue, républicain (élu)	8,290
Blanqui.	5,947
Blancs ou nuls	765

Des affiches un peu raides ayant été apposées sur les murs, le *Courrier de Lyon* annonce que le comité de l'Alliance socialiste (comité Blanqui) assigne en police correctionnelle, pour le 7 juillet prochain, les membres du comité central qui ont signé une affiche dénonçant la présence dans l'état-major blanquiste d'individus déchus de leurs droits civiques par suite de condamnations pour vol et vagabondage. Les journaux qui ont reproduit cette affiche ont également reçu leur assignation.

Chaque membre du comité Blanqui réclame 6,000 fr. à titre de dommages-intérêts. Le *Courrier de Lyon*, qui est compris dans la poursuite, déclare qu'il va introduire une demande reconventionnelle.

— Par un arrêté préfectoral du 11 mai 1880, ont été approuvés les projets définitifs présentés par la Société des Omnibus et Tramways de Lyon, en vue de l'exécution des trois lignes suivantes du réseau des tramways de la ville :

- 1^o Ligne n^o 5, de Bellecour au pont d'Ecully ;
- 2^o Ligne n^o 6, de la place Tolozan à la gare de Vaise ;
- 3^o Ligne n^o 9, de Bellecour à la gare Saint-Paul.

La Société concessionnaire a été invitée à faire entreprendre, *sans délai*, les travaux de déplacement de regards d'égout, de remaniement de trottoirs et d'installation de la voie, en ce qui concerne les trois lignes précitées.

Relativement aux autres lignes dudit réseau, les projets qui ont été présentés le 8 mai à l'approbation de l'administration, sont en ce moment soumis à l'examen de MM. les ingénieurs, et une décision sera prise incessamment.

— L'Exposition de la Société d'horticulture du Rhône, qui avait lieu ordinairement dans la cour du Palais-des-Arts, a dû être transportée dans un autre local, pour cause de maçons.

La place Morand a été choisie, et l'organisateur, M. Lagrange, d'Oullins, en a tiré admirablement parti ; mais tout a failli être compromis par les orages. On sait que les orages ne respectent rien et que « les plus belles choses ont le pire destin. »

Jugez ce qu'ont été les roses, les pélargoniums, les lobélies et leurs compagnes devant le déluge qui est venu les assaillir.

L'Exposition, ouverte le 11, a été close le 17.

— Les courses annuelles ont eu lieu, les 20 et 21, dans les conditions ordinaires. Quelques chevaux sont arrivés premiers, d'autres derniers, ceux-ci n'ont rien eu qu'une jambe cassée. La pluie traditionnelle n'a pas manqué. Pour plus amples détails, voir les journaux quotidiens.